VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN Ltd. Par LEONARD L. STERN Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JAMES D. FULTON

No. 107374 Division D, Cour Civile de District

Le contenu du bureau et résidence

ransferré à la Stern's Auction Exchange Annex, 626 Canal

sera vendu à l'encan par LEONARD STERN, Encanteur le LUNDI, 16 s, 1914, à 11 h. a. m. en vertu d'un re de cour signé le 4 Mars 1914 l'Honorable, Porter Parker, ge de la Division D de la Cour Ci- de district pour la paroisse d'Or- ans, dans l'affaire ci dessus numéro- et intitulée les articles suivants sférés pour commodité de la rési- No. 701 Howard avenue et No. Bâtisse maison Blanche à l'annexe Stern's Auction Exchange, 626 rue al.

en cuivre, matelas, sommier table ette et lavabo dessus marbre ar- oire en cédre, table et bureau en ne, oprie chapeaux et parapluies, ca- rière à huile, lavabo, tapis Crex, aises "Morris" un ventilateur porta- tif (neuf pouces), deux grands ventila- teurs portatifs (12 pouces), une douche, un tableau à l'huile "Cast out by the Sea," plats et verres, rince doigts ar- gentés. Un Zonophone, soixante dix sept disques, pendule en cuivre, et or- nements, pieds et globes, chandeliers en cuivre, canapé en cuir, table et chai- ses en chêne, rafraichissoir à eau, ven- tilateur plafonnier, miroir cadre doré, bureau dessus à rideau, chaises tour- nantes, armoires à classeurs, un vibra- teur Victor, une table d'opération, une machine à rayons X complète, un ap- pareil de chauffage électrique, un lot d'instruments de chirurgie, et autres articles.

CONDITIONS — Comptant.
LEONARD STERN, Encanteur.
W. A. WENCK, avocat.
mars 5-8-15-15

Par ERNEST A. CARRERE Par ERNEST A. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION
POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

JOLI COTTAGE SIMPLE

717 RUE PENISTON, entre les rues Constance et Laurel
LE JEUDI 19 MARS, À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne
Succession de Adam J. Glasser vs. Regina Glasser et als.
No. 105864 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido, le JEUDI 19 Mars, 1914 à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 28 Janvier 1914 et le jugement lu et rendu en Cour ouverte le 5 Février 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans Division D. Je, Ernest A. Carrere procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg St. Joseph dans le sixième district de cette ville, sous l'Ilet No. huit du vieux plan du faubourg ou Ilet 166 nouveau plan, lequel est borné par les rues Pennsylvania, Live Oak, Amélia et Laurel, suivant plan dressé par J. A. D'Hémécourt en date, le 8 Septembre 1864, une copie duquel est déposé en l'office de Hugh Madden notaire le dit lot; mesure trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds sept pouces et trois lignes sur la ligne de division des lots 10 et 11 et cent quinze pieds dix pouces sur la ligne le divisant de l'arrière des lots 12 et 15 le tout en mesure américaines, le dit lot est désigné par le No. onze sur le plan de J. A. D'Hémécourt ci dessus cité.

CONDITIONS. — Comptant toutes les taxes sur la dite propriété devant être assumer par l'acquéreur ainsi que le cout de tous certificats, les loyers devant appartenir à l'acheteur depuis le passage de l'acte de vente, lequel acte de vente devra être passé aux frais de l'acquéreur devant Peter Stiff notaire. Acheteur devant déposé dix pour cent du prix de ladjudication au moment de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
GEO MONTGOMERY, Avocat.
fev 15-22 Mars 1-8-15-19

PAR CARRERE & CARRERE PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SUCCESSION
SANS LIMITE OU RESERVE
Terrain à construction Rue Marais près Kerlerec
2 LOTS ET AMELIORATIONS A MILNEBURG
Camp Happy B sur le lac Pontchartrain à Milneburg
LE JEUDI 19 MARS 1914 A MIDI
A la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne
Succession d'Elizabeth Sandrock épouse de Charles A. L. Boutillier
No. 105798 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

Le JEUDI 19 Mars, 1914 à Midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu et signé en Cour ouverte le 12 Février 1914 par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de idistrict pour la paroisse d'Orléans Division E, je, Ernest Carrere, encanteur duement autorisé, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1er Un certain lot de terre ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet No. 382, borné par les rues Marais, Kerlerec, Colombus et St. Claude, désigné comme lot No. vingt neuf sur un croquis de E. Pillié, voyer daté du 24 Mai 1887, le dit lot mesure suivant le dit croquis en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Marais sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2ème Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situé dans la partie du troisième district connue sous le nom de Milneburg, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 5238 autrefois Ilet No. 33, de la ville de Milneburg borné par l'avenue St. Roch, les rues Spain, Colombia, et Frankfort; les deux dits lotes sont designés par les numéros 8 et 9 sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville et mesurent comme suit; le lot numéro 9 30 "1" de face à la rue Colombia sur une profondeur et face à l'avenue St. Roch et cent vingt pieds. Lot No. 8 adjoint lot No. 9 et mesure trente pieds de face à la rue Colombia, sur une profondeur de cent vingt pieds.

3ème. Un certain Camp connu sous le nom de camp Happy B. situé à Milneburg Line, sur le lac Pontchartrain en face de la propriété ci dessus secondement décrite, contenat 3 chambres cuisine, cabinet de toilette, avec gallerie tout autour du camp.

CONDITIONS.— Comptant, les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 devant être payées au pro-rata et tous les certificats devant être payés par l'acheteur, et les actes de vente devant être passée devant H. L. Loomis, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot aux moment de l'adjudication.

CARRERE ET CARRERE, Encanteurs.
Bureau 806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, avocats.
fév 15-22 mars 1-8-15-19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage Simple 2005 rue Galvez
Entre les rues Bourbon et Touro.
LE MARDI, 24 MARS 1914 A MIDI
A La Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.
Succession de E. R. Dorsey.
No. 107022 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C.

Le MARDI, 24 Mars, 1914 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans le Premier District de cette ville en vertu et par obéissance à un ordre signé le 17 Février, 1914, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C", je, Ernest A. Carrere, encanteur autorisé dans et pour la Paroisse d'Orleans, procéderai à vendre la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville désigne par le lot "A 2" dans l'Ilet No. 1056 borné par les rues Galvez (autrefois Grant), Bourbon (autrefois Bagatelle), Touro (autrefois Union) et Miro, autrefois Libérale, Le dit lot commence à une distance de trente six pieds au coin des rues Galvez, autrefois Grant, et Bourbon, autrefois Bagatelle, et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Galvez, autrefois Grant, la meme largeur en arrière, sur un profondeur entre lignes parallèles de soixante-quatre pieds un pouce sept lignes; et est composé d'une partie du lot original "A". Le tout suivant un plan dresse par W. D. Elam, Ingénieur Civil et voyer de Ville, daté du 5 Octobre, 1909 et joint à un acte passé devant George Montgomery, Notaire public, le 13 juillet, 1910.

Les améliorations sont connues par le No. 2005 rue Galvez et comprennent un cottage simple couvert en ardoises, contenant une galerie en avant, quatre chambres, l'eau de la ville et une cour.

CONDITIONS — Comptant. L'acquéreur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant A. R. Beary, Esq., Notaire public.

Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

CARRERE ET CARRERE,
Encanteurs.
Office 806 rue Perdido.
GEORGE MONTGOMERY, ESQ., Avocat.
fév 18-22- mars 1-8-15-22-24

Par JAMES A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Double cottage, Nos. 4800-4802 rue Annonciation, coin Bordeaux, avec le cottage simple, No. 520 Bordeaux, sur deux lots de terre, mesurant 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 101 pieds de profondeur, seront vendus en bloc.

Ces propriétés sont en face de l'école Jefferson, près des lignes de tramways, églises et marchés, et proches des docks.

Sans limite, sans réserve.

Mme Lizzie E. Sweeney et als vs. Joseph E. Munlot et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C — No. 86,626 — Il sera vendu à l'encan, le MARDI 24 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par James A. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido. — En vertu d'un jugement rendu par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lu rendu et signé en cour ouverte le 9 mars 1909, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 120, et borné par les rues Jersey, actuellement Annonciation, Bordeaux, Tchoupitoulas et Lyon, mesurant soixante (60) pieds de face à la rue Annonciation, sur cent un (101) pieds et faisant face à la rue Bordeaux et formant l'encoignure des rues Annonciation et Bordeaux, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles comprennent le double cottage 4800-4802 rue Annonciation, contenant six pièces, et le cottage simple sur l'arrière de ces lots, portant le No. 520 rue Bordeaux.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de 1914 en sus et en plus du montant de l'adjudication. Dix pour cent de dép-t au moment de la vente. Acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

fév—22mars—1,8,15,22,24

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière

---

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE

Rosalie Passalaqua-Cinquemant et als, vs. Ophelia Frey Passalaqua, tutrice et als. No. 104 147 Cour Civile de district Division A.

Propriétés Commerciale et de rapport du Second District.

1 No. 700 Avenue Nord Claiborne rue St. Pierre Batisse simple à deux etages.
2 No. 710 Avenue Nord Claiborne Coin rue Orléans Grande bâtisse en briques Bâtisse commerciale.
3 No. 1622-24 rue St. Pierre, double cottage, 4 chambres de chaque côté.
4 No. 1601-03 coin sud Robertson grande bâtisse en bois à deux étages (commercial) Nos.
5 704 706 avenue N. Claiborne deux batisses en bois à un étage (commercial).
6 Nos 1418-20 rue Ste Anne, doublec otage, 5 chambres de chaque côté.
7 Nos. 708 N. Claiborne Avenue, Jolie batisse à deux étages (comemrcial).
8 912-14 N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial)
9 Nos. 916-18 Avenue N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial).
10 No 1917 rue Ste Anne, Cottage simple 4 chambres.
11 Nos. 726-28-30 Avenue N. Claiborne, coin Ste Anne, jolie batisse en bois et en briques à deux étages (commercial).
12 Nos 1633 Orléans coin N. Claiborne Avenue, batisse en bois à deux étages (commercial).

A L'ENCAN LE JEUDI 19 MARS. A MIDI.
341 RUE BARONNE.

N. J. CLESI, Encanteur, fonformément et en exécution d'un jugement rendu par la Cour Civile de district pour la paroisse d'orléans, le 10 et signé le 15 décembre 1913, amendé par un autre jugement de la dite Cour, rendu le 11 février 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour dans la succession ci-dessus numérotée et intitulée, et aussi conformement à un ordre de la Cour Civile de district émis le 2 février 1914 et homologuant la procédure d'une réunion de famille qui a eu lieu concernant les mineurs Pasalaqua dans l'affaire intitulée Philip Pasalaqua, No. 91085 de son dossier, et d'un ordre de la 14ème Cour judicaire pour la paroisse d'Avoyelles, rendu le 29 décembre 1913, homologuant la procédure d'une réunion de conseil de famille, concernant la mineure Béatrice F. Haydel, je procéderai à vendre à l'encan lap ropriété ci-apres décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 10 de l'Ilet No. 68 borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St. Pierre, sur un plan dressé par H. Pillié, député voyer date du 23 mai 1845, et déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire sous le numéro 13 du livre des plans No. 3, lequel dit lot forme le coin des rues St. Pierre et Claiborne, et mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds en profondeur de face à la rue St. Pierre.

2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Orléans, Robertson et St. Pierre, lequel dit lot mesure 28 pieds 8 pouces et 6 lignes faisant face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur faisant face à la rue Orléans, formant l'encoignure de ces deux rues.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Claiborne et Robertson et le Canal de la promenade Carondelet, lequel dit lot mesure 29 pieds et 10 pouces de face à la rue St. Pierre, sur 70 pieds plus ou moins de profondeur.

4. Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 16 de l'Ilet No. 69, borné par les rues Orléans, Ste. Anne, obertson et Claiborne, lequel dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue d'Orléans sur une profondeur et face à la rue Robertson de 72 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Orléans et Robertson.

5. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutesl es dépendances qui y appartiennent situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville désigné par le numéro 8, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orleans, sur un plan dressé par H. Pillié, député voyer de ville, daté du 21 mai 1845, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la dite rue Claiborne sur 100 pieds en profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété que feu Giuseppe Pasalaqua acquérit dans la communauté qui exista avec feue son épouse Rosalie Frico, de Tomy Lafon suivant acte passé devant John R. Légier, ancien notaire, le 28 juillet 1887, enregistré au bureau des transferts, régistre 124 Fo. 876

6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent désigné sur le rôle d'assessement comme No. 10 de l'Ilet No. 167, borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Villeré et Marais lequel dit lot mesure 38 pieds de face à la rue St. Anne sur 66 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

7. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette vrne, désigné par le numéro 9 de l'Ilet 194, borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St Pierre, sur un plan dressé par George de Armas, depute voyer de ville, daté du 2 mars 1891, et déposé en l'étude de Jules F. Meunier, notaire lequel dit lat mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y apaprtiennent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre C de l'Ilet No. 197, borné par les rues N. Claiborne, Dumaine, Robertson et St. Phillip, sur un plan dressé par J. W. T. Stepnens, voyer daté du 6 février, 1914 enregistré en cette procédure, lequel dit lot commence à uned istance de 26 pieds 5 pouces et 3 lignes de lar ue Dumaine et mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue N. Claiborne, 32 pieds 2 pouces en largeur en arrière sur unep rofondeur sur la ligne la plus proche de la rue Dumaine de 128 pieds 4 pouces et 7 lignes, et unep remière profondeur sur l'autre ligne de côté de 75 pieds 9 pouces; de là sur unel igne oblique 2 pieds 11 pouces, d'où une seconde profondeur de 50 pieds 2 pouces et 2 lignes, avec l'usage d'une allée mitoyenne avec le lot D, comme il est montre sur le dit plan, cette allée mesure 3 pieds 8 pouces de largeur, face à la rue Claiborne sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces.

9. Une autre parcelle de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvnt et toutes les dépenances qui y appartiennent dans le même district et ilet, que la parcelle ci-dessus décrite et l'adjoignant, désigné par la lettre B du même plan, laquelle dite parcelle de terre mesure 32 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue N. Claborne, 35 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur en arrière sur une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue St. Philippe de 128 pieds et 5 lignes, une premire profondeur sur l'autre ligne de côté le plus proche de la rue Dumaine de 75 pieds 9 pouces de là s'élargissant sur une ligne oblique 2 pieds 11 pouces; et d'où 50 pieds 2 pouces et 2 lignes d'une secodne profondeur avec l'usage en commun avec le lot C de la susdite décrite allée.

10. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro 4 de l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roman et Prieur, sur un plan dressé par F. N. l'Hourine, architecte daté du 21 janvier 1853, et déposé en retude de J. Labonny, ancien notaire suivant lequel dit plan le dit lot mesure en mesure américaine 26 pieds 11 pouces et 4-8 ligne, sur la rue Ste. Anne, la même largueur en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No. 3 comme il est démontré sur le dit plan et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 17 pieds 2 pouces et 6 lignes.

11. Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet 126, borné par les rues N. Claiborne, Ste. Anne, Orléans et N. Robertson, sur un plan daté du 5 février 1914, dressé par J. W. T. Stephens, voyer, enregistré avec le dossier de cete affaire, laquelle parcelle de terre forme le coin d N. Claiborne et Ste, Anne et mesure 74 pieds de face à la rue N. Claiborne, sur une profondeur et face à la rue Ste Anne de 95 pieds 11 pouces, une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue d'Orléans de 95 pieds 11 pouces et 1 ligne, et une largeur en arrière de 73 pieds 5 pouces et étant composé des laots originaux 1, 2 et 3.

12. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la parcelle de tere qui vient d'être décrite et adjacente à elle ci désigné par la lettre B sur le dernier plan susmentionné, laquelle dite parcelle de terre forme les coins d'Orléans et Claiborne et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles faisant face à la rue Claiborne de 72 pieds 4 pouces et étant composé de l'entier du lot original No. 9.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billets de l'acquéreur portant la même date que celle de l'adjudication payable en un et deux ans de date portant 5 pour cent d'intérêt annuel de la date jusqu'au paiement, et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété et les clauses de sécurité usuelles; les actes de vente devant être passés devant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs, qui devront en plus de leur enchère, assumer les taxes de 1914, les loyers appartenant au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. Les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux existants.

L'acquéreur devant déposer 10 pou cent du prix d'achat au moment d l'adjudication chez l'encanteur.

N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau 821 rue Gravier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, P. M. MILNER, A. J. BORDELON, Avocats.
fév 17-22 mars 1-8-15-19.

ANNONCE JUDICAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Succession de Mme Anna Mary Langenstein.

No. 105,178, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Propriétés de choix améliorée et non améliorées du sixième district

1er Nos. 6027-29 rue Chestnut, résidence double.

2ème Nos 5935-37 rue Coliseum, joli cottage double bien construit, mitoyen, et sur un grand lot de terre.

3ème. joli terrain à bâtir, Chestnut entre State et Webster.

4ème, cinq magnifique lots, State près Coliseum.

5ème 825-27 rue Milan, joli double cottage moderne.

A L'ENCAN
MARDI 24 MARS 1914 A MIDI
A la Bourse de propriétés foncières No. 311 rue Baronne.

CONFORMEMENT ET EN VERTU d'un jugement rendu le 6 fév 1914 et d'un ordre signe le 12 Fév 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dire Cour Division C dans l'affaire intitulée de Mme Mary Langenstein et adressé à N. J. CLESI, encanteur, j'offrirai en vente à l'encan le MARDI 24 Mars, 1914, la propriété suivante décrite à savoir:

1er Un certain lot de terre ainsi que toutes les améloirations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 19 de Bloomingdale, borné par les rues State, Chestnut, Coliseum (autrefois Plaquemines) et par la ligne de démarquation de l'ancien faubourg Burtheville désigné sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député, voyer de ville le 12 Février 1909, joint à un acte de vente de Jacob Langenstein passé devant G. G. Kronenberger, notaire le 4 Mai 1909, par le No. 16, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis quarante huitp ieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Chestnut quarante six pieds trois pouces en arrière sur une profondeur sur la ligne les séparant du lot No. 15 sur le dit plan, de cent cinquante pieds, un pouce et unep rfondeur sur la ligne opposée de cent cinquante pieds, deux lignes.

2ème Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville d ela Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 21 de Bloomingdale, borné par les rues Coliseuf, State, Perrier et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, voyer de vlle daté du 13 Février 1909, joint à un acte de vente fait par Mme Anna Mary Langenstein à Joseph W. Hirn, passé devant G. G. Kronberger, notaire le 30 Avril, 1909, par le No. 26. Le dit lot me sure suivant le dit croquis quarante six pieds huit pouces de face à la rue Coliseum, quarante deux pieds en largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante deux pieds.

3ème Cinq certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 21 de Bloomingdale, borné par Covision deliseum, State et Périer, et la ligné de division de Bloomingdale et Hurstville désigné sur un croquis par C. Uncas Lewis, député voyer de ville daté du 13 Février 1909, joint à un acte de vente fait par Mme Anna Mary Langenstein à Joseph W. Hirn par acte passé devant George Gustave Kronenberger le 30 Avril 1909 par les numéros 1 2 3 4 5ûzLes dits lots mesurent chacun suivant le dit croquis trente pieds de face à la rue State sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt jieds. Le lot No. 1 forme le coin des rues State et Coliseum.

4ème Un certain lot de terre situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dant l'Ilet No. 19 de Bloomingdale, borné par la ligne de démarquation du faubourg de Bloomingdale désigné par sur le croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 12 Février 1909 et joint à une vente de Mme Ann Mary Langenstein à Jacob Langenstein, suivant acte devant George Gustave Kronrnberger, notaire du 4 Mai 1909 par le No. 14, lequel dit lot mesure d'après le dit croquis trente cinq pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut trente cinq pieds sept pouces et cinq lignes en arrière sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No. 15, sur le dit plan, de cent cinquante pieds et unep rofondeur sur la ligne du côté opposé le divisant de l'arrière des lots Nos. 1 2 3 4 et 5 de cent cinquante pieds.

5ème Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situe dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 21, borné par ves rues Milan, Marengo, Live Oak (maintenant Constance), et Magazine, désigné sur un croquis dressé par W. W. Reynolds, député, voyer de ville le 22 Juin, 1905, joint à un acte de vente de Mme Ann Mary Langenstein, suivant acte passé devant Geaorges Gustave Kronenzerger, notaire le 26 Juillet 1905, par le No. 7 et mesure suivant le dit croquis vingt neuf pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

CONDITIONS. — Comptant, l'achetera devant assumer les taxes de 1914 et aura droit aux loyers après que l'acte de vente confirmant l'adjudication aura été passée. L'acquéreur devant également payer les frais de l'acte de vente devant J. B. Grénage, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI,
Encanteur.
Bureau 821 rue Gravier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
fév 17-22 Mars 1-8-15-22-24

VENTES PAR LE SHERIF

Par N. J. CLESI

10. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro 4 de l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roman et Prieur, sur un plan dressé par F. N. l'Hourine, architecte daté du 21 janvier 1853, et déposé en retude de J. Labonny, ancien notaire suivant lequel dit plan le dit lot mesure en mesure américaine 26 pieds 11 pouces et 4-8 ligne, sur la rue Ste. Anne, la même larguer en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No. 3 comme il est démontré sur le dit plan et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 17 pieds 2 pouces et 6 lignes.

11. Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet 126, borné par les rues N. Claiborne, Ste. Anne, Orléans et N. Robertson, sur un plan daté du 5 février 1914, dressé par J. W. T. Stephens, voyer, enregistré avec le dossier de cete affaire, laquelle parcelle de terre forme le coin d N. Claiborne et Ste, Anne et mesure 74 pieds de face à la rue N. Claiborne, sur une profondeur et face à la rue Ste Anne de 95 pieds 11 pouces, une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue d'Orléans de 95 pieds 11 pouces et 1 ligne, et une largeur en arrière de 73 pieds 5 pouces et étant composé des laots originaux 1, 2 et 3.

12. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la parcelle de tere qui vient d'être décrite et adjacente à elle ci désigné par la lettre B sur le dernier plan susmentionné, laquelle dite parcelle de terre forme les coins d'Orléans et Claiborne et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles faisant face à la rue Claiborne de 72 pieds 4 pouces et étant composé de l'entier du lot original No. 9.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billets de l'acquéreur portant la même date que celle de l'adjudication payable en un et deux ans de date portant 5 pour cent d'intérêt annuel de la date jusqu'au paiement, et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété et les clauses de sécurité usuelles; les actes de vente devant être passés devant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs, qui devront en plus de leur enchère, assumer les taxes de 1914, les loyers appartenant au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. Les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux existants.

L'acquéreur devant déposer 10 pou cent du prix d'achat au moment d l'adjudication chez l'encanteur.

N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau 821 rue Gravier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, P. M. MILNER, A. J. BORDELON, Avocats.
fév 17-22 mars 1-8-15-19.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS C. SPEAR Par LOUIS C. SPEAR

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE COTTAGE DOUBLE, Nos. 2617-2619 Avenue Louisiane

Succession de Mlle Clara Wicker—Nos. 107,608 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division B

Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 317 rue Carondelet. — Il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI, 26 mars 1914, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement absent en congé, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 650, borné par l'avenue Louisiana et les rues Sud Robertson, Magnolia et la place Belmont, désigné comme lot No. 5 sur un croquis daté du 3 juin 1907 signé par Frank H. Waddil, ingénieur civil et voyer, joint à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 5 novembre 1908, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Aussi une parcelle de terre décrite comme lot No. 4 dans l'Ilet 19 de la subdivision de St. Tammany, Line.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, la partie à crédit de la dite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur intérêt payable annuellement, à son propre ordre et endossés par lui depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de non aliendo et les clauses de sécurités usuelles, dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et payer en plus et en sus de son enchère toutes les taxes sur la dite propriété dues et exigibles en 1914 et payer le coût de l'acte de vente qui devra être passé devant Edward A. Parsons, notaire, et déposé 10 pour cent de son enchère chez EDWARD A. PARSONS Avocat. LOUIS C. SPEAR, Encanteur.
fév 22 mars 1-8-15

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Succession de Ramon Gonzales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,562 — Division E — Cottage double, Nos. 2343-45 rue N. Claiborne; cottage double, Nos. 1209-1211 rue Touro; coin de Commerce, 2240 rue Chartres; rangee de maison de rapport, Nos. 526-528-530-532 rue Marigny; lot vacant sur la rue Spain, entre N. Derbigny et N. Claiborne — A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 9 avril 1914, à midi, conformément et en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 25 février 1914 et signé en cour ouverte le 3 mars 1914 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée et qui m'a été adressé, j'offrirai en vente à l'encan au jour heure et lieu ci-dessus mentionné la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Union (actuellement Touro), Urquhart, Morales (actuellement Marais) et Frenchmen, mesurant 30 pieds, 11 pouces et 10 lignes ½ de face à la rue Union (actuellement Touro) sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes, en mesure américaines.

2. Un certain lot de et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, Faubourg Franklin, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 645 (autrefois No. 99), borné par les rues Spain, St. Avide (actuellement Claiborne), Prosper (actuellement N. Derbigny) et Washington (actuellement St. Roch), mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Spain, sur une profondeur de 134 pieds entre lignes égales et parallèles,